



**Assemblée générale annuelle
15 avril 2014**

**L'École des Ursulines, bâtiment du gymnase
3, ruelle des Ursulines**

Accès à la ruelle par la rue du Parloir (piétons) ou par la rue Sainte-Ursule (piétons et autos)

ORDRE DU JOUR

AG-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 15
AG-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 25
AG-06-03	Élections	19 h 30
	<ul style="list-style-type: none">▪ Présentation du déroulement des élections▪ Appel de candidatures	
AG-06-04	Conférence sur les Villes intelligentes	
	<ul style="list-style-type: none">▪ Présentation de Mme Mireille Bonin du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste « Des conseils de quartier branchés pour une ville " intelligente ". »	
AG-06-05	Élections (suite)	
	<ul style="list-style-type: none">▪ Présentation des candidates et candidats▪ Début du scrutin¹	
AG-06-06	Lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée annuelle du 16 avril et de l'assemblée spéciale du 19 novembre 2013	20 h 15
AG-06-07	Rapport annuel et états financiers 2013	20 h 30
	<ul style="list-style-type: none">▪ Présentation du rapport annuel▪ Présentation des états financiers▪ Période de questions et commentaires du public▪ Ratification du rapport annuel et des états financiers▪ Nomination des signataires (deux) des états financiers ▪ Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats¹	
AG-06-08	Période d'information de la conseillère municipale	21 h
AG-06-09	Période de questions et commentaires du public	
AG-06-10	Divers	
AG-06-11	Levée de l'assemblée	21 h 15

¹ Le scrutin se déroule concurremment à l'assemblée et prend fin après le point AG-05-07 Rapport annuel et états financiers 2013. Toutefois, le président d'élections prendra les mesures nécessaires pour permettre aux personnes présentes au bureau de scrutin, avant l'expiration de la période de scrutin, d'exercer leur droit de vote. Le dépouillement du scrutin et l'annonce des résultats se font après la fermeture du scrutin, le tout concurremment à l'assemblée.